

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

CONVOCATION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

**Budget annexe PSLA - Approbation
du compte administratif et des
résultats 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

—————
SÉANCE DU 04 AVRIL 2024
—————

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE

—————
Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.
—————

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSOM
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

Absente : Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-067-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Ce budget comprend les pôles de santé de L'Aigle, Moulins la Marche, la Ferté Fresnel et Aube.

Fonctionnement :

La subvention d'équilibre s'est élevée à 170 000 € contre 145 000 € en 2022, en raison notamment de la mise en amortissement des travaux des nouveaux pôles (net de subventions) et d'une hausse des fluides et du coût d'entretien du système de chauffage, en particulier au PSLA de L'Aigle.

Les recettes de locations, perçues à hauteur de 140 000 € environ sont en ligne avec la prévision du budget (144 000 €). A noter toutefois, une vacance qui demeure importante pour la partie « généralistes » du PSLA de L'Aigle.

Les dépenses courantes (fluides, maintenance et entretien, ménage, espaces verts) ont été réalisées à hauteur de 90 % de la prévision du budget. (130 000 € pour une prévision de 145 000 €)

Investissement :

Aucun fait marquant en section d'investissement. Les dernières subventions attendues, et inscrites en « restes à réaliser » (DETR et FEADER pour le pôle de la Ferté-en-Ouche) ont été perçues pour un montant de 242 727 €.

Deux appartements demeurent en vente sur le PSLA de L'Aigle, dont le produit attendu sera réinscrit au BP 2024 pour 165 000 €, comme en 2023.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous.

BUDGET PSLA 2023	Chapitre voté	Libellé	Total budget après DM	Total réalisations	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	137 783,00	125 670,58	-12 112,42
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	266 209,00	178 530,94	-87 678,06
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 714,00	4 584,06	-3 129,94
	(C)66	CHARGES FINANCIERES	37 209,00	37 209,00	0,00
Total Dépenses			448 915,00	345 994,58	-102 920,42
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	33 954,00	0,00	-33 954,00
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	99 508,00	41 584,35	-57 923,65
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 000,00	1 837,98	837,98
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	170 000,00	171 027,18	1 027,18
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	144 453,00	140 566,01	-3 886,99
Total Recettes			448 915,00	355 015,52	-93 899,48
Solde Fonctionnement			0,00	9 020,94	9 020,94
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	180 424,00	0,00	-180 424,00
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	99 508,00	41 584,35	-57 923,65
	(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	125 000,00	124 156,68	-843,32
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 210,00	6 534,29	-11 675,71
	(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	255 536,00	0,00	-255 536,00
Total Dépenses			678 678,00	172 275,32	-506 402,68
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	266 209,00	178 530,94	-87 678,06
	(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	247 469,00	242 727,68	-4 741,32
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 000,00	0,00	-165 000,00
Total Recettes			678 678,00	421 258,62	-257 419,38
Solde Investissement			0,00	248 983,30	248 983,30

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

BUDGET PSLA		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	345 994,58	172 275,32
Recettes de l'exercice	355 015,52	421 258,62
Résultat de l'exercice	9 020,94	248 983,30
Résultat antérieur reporté	33 954,06	-180 423,95
Résultat cumulé	42 975,00	68 559,35
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		0,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00

Les amortissements des nouveaux pôles prévus au budget 2023 n'ont pas été réalisés en cours d'année, car toutes les subventions n'avaient pas été perçues, ce qui explique les écarts entre les réalisations et les prévisions sur les opérations d'ordre, ainsi que le résultat de fonctionnement positif.

Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 et les résultats du budget annexe PSLA proposés ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

